Un cœur pour comprendre (Discours du Rabbi, Chabbat Parchat Tavo 5725-1965 et 5727-1967) (Etude du commentaire de Rachi sur les versets Tavo 29, 3)

- 1. Il est dit, à la fin de la Sidra(1): "Et, Moché appela tout Israël et il leur dit: Vous avez vu de grandes épreuves et l'Eternel ne vous a pas donné un cœur pour savoir, de yeux pour voir, des oreilles pour entendre, jusqu'à ce jour". Rachi reproduit les mots: "Et, l'Eternel ne vous a pas donné un cœur pour savoir" et il explique: "pour prendre conscience des bienfaits de D.ieu et s'attacher à Lui". On peut, à ce propos, poser les questions suivantes:
- A) D'où Rachi déduit-il que le verbe "savoir" reçoit deux significations, prendre conscience des bienfaits de D.ieu, d'une part, s'attacher à Lui, d'autre part ?
- B) Pourquoi reproduit-il également les mots : "Et, l'Eternel ne vous a pas donné", alors qu'il explique uniquement : "un cœur pour savoir", pour prendre conscience des bienfaits de D.ieu ?
- C) Il semble que le verset : "l'Eternel ne vous a pas donné un cœur pour savoir" se rapporte à ce qui a été dit au préalable, "les grandes épreuves, les signes et les preuves". Dès lors, pourquoi Rachi parle-t-il ici des "bienfaits de D.ieu"? Car, le miracle et le bienfait ne sont pas identiques. En effet, on peut imaginer un bienfait qui ne soit pas miraculeux et le miracle n'est pas systématiquement un bienfait.
- 2. Puis, Rachi reproduit les mots : "jusqu'à ce jour" et il explique : "J'ai entendu qu'en ce jour-là, Moché donna le Séfer Torah à la tribu de Lévi, comme le dit la Parchat Vayéle'h(2) : 'Et, il la donna aux Cohanim, fils de Lévi'. Tous les enfants d'Israël se rendirent alors auprès de Moché et lui dirent : 'Moché notre maître, nous aussi, nous nous sommes tenus sur le Sinaï et nous avons reçu la Torah. Elle nous a été donnée et pourquoi donc en fais-tu la possession de ceux qui appartiennent à ta tribu ? Demain, ils nous diront : ce n'est pas à vous qu'elle a été donnée. C'est à nous qu'elle l'a été. Moché en conçut de la joie et c'est à ce propos qu'il leur dit(3) : 'En ce jour, tu es devenu un

<sup>(1) 29, 1</sup> et versets suivants.

<sup>(2) 31, 9.</sup> 

peuple. Aujourd'hui, j'ai compris que vous êtes attachés à D.ieu, désireux de Lui".

On peut s'interroger, à ce propos. L'expression : "jusqu'à ce jour" a déjà été maintes fois mentionnée dans la Torah : "De ce fait, le nom de la ville est Béer Sheva jusqu'à ce jour" (4), "De ce fait, les enfants d'Israël ne mangeront pas le nerf sciatique, jusqu'à ce jour" (5). De même, à la fin de la Torah, il est dit(6) : "nul ne connaît sa sépulture jusqu'à ce jour". Dans tous ces cas, l'explication est : "jusqu'à ce jour : ce jour compris". En revanche, Rachi explique ici : "en ce jour, mais non au préalable", car : "aujourd'hui, j'ai compris que vous êtes attachés à D.ieu, désireux de Lui".

Bien plus, Rachi souligne que cette explication est uniquement ce que "j'ai entendu", ce qui veut dire qu'il n'a pas trouvé cette explication dans les propos de nos Sages et ne l'a pas reçue de ses maîtres.

On peut aussi s'interroger sur certains aspects de ce commentaire de Rachi :

- A) Les enfants d'Israël dirent : "Nous avons reçu la Torah. Elle nous a été donnée". L'inverse n'aurait-il pas été plus logique : "La Torah nous a été donnée. Nous l'avons reçue" ?
  - B) L'argument: "pourquoi en fais-tu la possession de ta tribu?" souligne

<sup>(3)</sup> Tavo 27, 9. A cette référence, Rachi déduit de l'expression : "ce jour", que : "tu considèreras chaque jour comme si c'est alors que tu as contracté l'alliance avec Lui", sans référence au jour du don du Séfer Torah à la tribu de Lévi. Toutefois, on connaît le principe selon lequel Rachi explique chaque verset en fonction des éléments qui s'imposent, à cette référence, selon le sens simple du verset. Ainsi, dans les versets Yethro 19, 4 : "Je vous porterai sur les ailes des aigles" et Bo 12, 37, Rachi fait référence au voyage : "de Ramsès à Soukkot". Pour le verset Yethro 19, 4, il parle aussi de la réunion de tous les enfants d'Israël, de tout le pays de Gochen, pour aller à Ramsès. De ce fait, Rachi ne cite pas l'explication selon laquelle : "J'ai entendu", se rapporterait au jour du don du Séfer Torah à la tribu de Lévi. En effet, le verset n'impose pas que l'on adopte cette interprétation, ce qui n'est pas le cas pour le verset qui fait l'objet de notre analyse.

<sup>(4)</sup> Toledot 26, 33.

<sup>(5)</sup> Vaychla'h 32, 33.

que la Torah appartient à tous les enfants d'Israël, mais constate, cependant, que les membres de la tribu de Lévi exercent plus spécifiquement leur emprise sur elle. Par la suite, les enfants d'Israël précisèrent leur crainte : "Demain, ils nous diront : ce n'est pas à vous qu'elle a été donnée". Or, un argument plus fort aurait pu être avancé ici : "Pourquoi la donnes-tu aux membres de ta famille ?", d'autant que Rachi précise lui-même que leur crainte était motivée par le fait que Moché avait donné le Séfer Torah à la tribu de Lévi.

- C) En toute logique, au lieu de : "Ce n'est pas à vous qu'elle a été donnée. C'est à nous qu'elle l'a été", il aurait été plus cohérent de dire : "C'est à nous qu'elle a été donnée, pas à vous". Pourquoi donc Rachi adopte-t-il l'ordre inverse ?
- 3. Puis, la suite de la Paracha dit encore : "Je vous ai conduit pendant quarante ans. Vos vêtements ne se sont pas usés, vous n'avez pas mangé de pain, vous êtes parvenus en cet endroit et Si'hon est sorti. Nous les avons frappés et nous avons pris leur territoire. Et, vous avez gardé les termes de cette alliance".

Rachi reproduit les termes du verset : "Vous êtes parvenus en cet endroit" et il explique : "Actuellement, vous vous voyez dans la grandeur et l'honneur. Ne rejetez donc pas l'Eternel, ne gonflez pas votre cœur, gardez les termes de cette alliance". On peut ici se poser les questions suivantes :

- A) Quelle est la difficulté soulevée par les mots : "Vous êtes parvenus en cet endroit", que Rachi écarte par son commentaire, "Actuellement, vous vous voyez..."?
- B) A l'inverse, tous les versets précédents parlaient des miracles que D.ieu fit pour les enfants d'Israël. De fait, le même verset parle ensuite de la victoire miraculeuse dans la guerre de Si'hon et Og. Dès lors, comment est-il concevable que le passage décrivant les miracles que virent les enfants d'Israël, grâce auxquels : "ils crurent en l'Eternel" considère qu'ils se trouvaient alors dans une situation justifiant qu'on les mette en garde : "Ne rejetez donc pas l'Eternel"?
- C) Pourquoi est-ce uniquement : "actuellement" que : "vous vous voyez dans la grandeur et l'honneur", plus que pendant toute la durée du séjour

## dans le désert?

- D) A quoi correspondent ces deux termes, "la grandeur" et "l'honneur"?
- 4. Puis, Rachi explique encore:
- A) ce qui est dit trois versets au préalable et qu'il commentait déjà alors. Il ajoute ici : "Autre explication, D.ieu vous a donné un cœur pour savoir, car nul ne perçoit pleinement son maître et la sagesse de son enseignement jusqu'à la quarantième année. C'est pour cela que D.ieu ne vous en n'a pas voulu jusqu'à ce jour. En revanche, désormais Il vous en voudra. De ce fait, vous garderez les termes de cette alliance".
- B) On sait que, lorsque Rachi énonce deux commentaires d'un même verset, cela signifie que chacun présente une difficulté que l'autre n'a pas. Néanmoins, le premier commentaire est essentiel et le plus proche du sens simple du verset. En l'occurrence, concernant le verset : "l'Eternel ne vous a pas donné un cœur pour savoir", quelle est la difficulté qui est soulevée par ces deux explications et en quoi la seconde est-elle plus proche que la première du sens simple du verset ?
- C) Dans les deux explications énoncées sous le titre : "Vous êtes parvenus dans cet endroit", Rachi conclut en citant le verset de la fin de cette Paracha : "Vous garderez les termes de cette alliance". Néanmoins, la seconde fois, Rachi ajoute, en outre : "etc.". Quelle est la raison de ce changement ?
- 5. L'explication de tout cela est la suivante. L'objectif de cette Paracha est précisé par sa conclusion : "Vous garderez les termes de cette alliance et vous les ferez afin de comprendre tout ce que vous ferez". Il s'agit là de propos de remontrance et de mise en garde, destinés à renforcer les enfants d'Israël dans leur pratique de la Torah et des Mitsvot.

Or, nous avons vu, à maintes reprises, au préalable, dans la Torah, que Moché notre maître a fait des reproches aux enfants d'Israël. Malgré cela, ce verset introduit son propos par : "Et, Moché appela tout Israël et il leur dit". Puis, sont évoqués les événements qui se déroulèrent encore en Egypte. Il faut en conclure que ce reproche présente un aspect nouveau, que les précédents n'avaient pas.

Tel est donc le fondement du commentaire de Rachi sur notre Paracha, qui reproduit les mots : "Et, l'Eternel ne vous a pas donné" un cœur pour savoir, qui ne sont pas du tout compréhensibles, selon le sens simple du verset. En effet, comment est-t-il concevable que les enfants d'Israël n'aient pas eu le cœur de savoir que D.ieu leur faisait des miracles ? Le verset ne dit-il pas clairement qu'ils Lui rendirent grâce pour ces miracles et que, grâce à eux, ils crurent en Lui et prononcèrent un Cantique pour Sa louange ? Bien plus, ceux qui n'avaient pas pu effectuer le sacrifice de Pessa'h, commémorant la sortie d'Egypte, s'insurgèrent : "Pourquoi serions-nous lésés ?"(7).

Rachi explique donc qu'il s'agit de : "prendre conscience des bienfaits de D.ieu", de souligner que D.ieu, au préalable, n'avait pas encore donné un cœur pour savoir, non pas à cause de ce qui était mentionné juste avant cela, "les grandes épreuves" (8), mais bien du fait de ce qui est introduit par la suite, "Je vous ai conduit pendant quarante ans, vos vêtements ne se sont pas usés, vous n'avez pas mangé de pain", c'est-à-dire à cause des bienfaits du Saint béni soit-II, lesquels, en l'occurrence survinrent miraculeusement.

L'explication est la suivante. Le miracle est un événement qui s'écarte des voies naturelles, qui transcende(8\*) la nature et l'ordinaire. Toutefois, lorsqu'un certain comportement miraculeux se prolonge pendant un certain temps, l'homme s'y habitue et, dès lors, il cesse de le percevoir comme miraculeux(8\*\*) et le considère comme naturel. C'est ainsi que : "l'habitude devient une nature"(9). Il en est de même en l'occurrence. Cette situation durait depuis quarante ans. Aux yeux de tous, il n'y avait donc là que des bienfaits de D.ieu.

Puis, Rachi ajoute : "et s'attacher à Lui", afin de préciser le caractère nouveau du présent reproche : la conscience des bienfaits de D.ieu doit avoir pour effet de s'attacher à Lui.

Le miracle confère la crainte de D.ieu, la plus simple ou bien celle qui est inspirée par Sa grandeur, la foi en D.ieu, Qui est tout Puissant. A l'opposé, le bienfait suscite la bénédiction, l'amour, la proximité. Et, les bienfaits de D.ieu, au pluriel, sont encore plus grands et donc à l'origine d'une proximité encore plus grande, d'un intense attachement.

- (6) Bera'ha 34, 6.
- (7) Beaalote'ha 9, 7.
- (8) Voir aussi le Réem et le Sifteï 'Ha'hamim, à cette référence.
- (8\*) Voir le commentaire de Rachi sur le verset 'Houkat 21, 8.
- (8\*\*) Voir le Kéter Chem Tov, au début du chapitre 256.
- (9) Chevileï Emouna, Nativ n°4, Chaar n°2 et Tanya, au chapitre 44.

Jusqu'à ce moment, "D.ieu ne vous a pas donné un cœur pour savoir" et pour prendre conscience des bienfaits de D.ieu. L'attachement à D.ieu était donc lui-même insuffisant. C'est pour cela qu'il était nécessaire de les mettre en garde : "Vous garderez les termes de cette alliance".

6. En conséquence, si l'on admet que l'expression : "D.ieu ne vous a pas donné un cœur pour savoir" fait bien référence à la nécessité de : "prendre conscience des bienfaits de D.ieu et s'attacher à Lui", on ne peut plus comprendre les mots : "jusqu'à ce jour" comme incluant ce jour également, en lequel ils n'auraient pas compris et ne se seraient pas attachés. En effet, un verset précédent(10) disait : "Et, vous, vous êtes attachés à l'Eternel votre D.ieu, tous vivants en ce jour".

Certes, on pourrait réfuter cet argument en avançant l'explication suivante, bien qu'elle soit difficile à accepter. Le verset dit ici : "attachés", mais il fait suite à ce qui était énoncé au préalable et, de fait, il est introduit par un "et" de coordination. En effet, le verset précédent parlait de : "l'homme qui a suivi Baal Peor". Il suggère donc que vous-même devez avoir le comportement inverse :

- 1. ne pas le suivre,
- 2. suivre l'Eternel votre D.ieu,
- 3. bien plus, être attachés à l'Eternel votre D.ieu.

Ceci n'inclut pas encore la pratique des Mitsvot.

Au-delà de ce niveau, il y a celui de l'attachement, "attache-toi aux disciples et aux érudits. Je te considérerai comme si tu t'étais attaché à Lui"(10\*). Et, ce commentaire de Rachi définit aussi une autre forme d'attachement, résultant de la prise de conscience des grands bienfaits. Ceci peut être rapproché des prémices. En effet, celui qui les offre doit montrer qu'il n'est pas ingrat(11).

Puis, vient : "et, vous vous attacherez à Lui" (11\*), qui fait suite à : "vous suivrez l'Eternel votre D.ieu... vous garderez Ses Mitsvot, vous entendrez Sa voix et vous Le servirez". C'est pour cela que Rachi souligne ce que ce verset veut dire : bien au contraire, c'est en "ce jour" que les enfants d'Israël prirent conscience des bienfaits du Saint béni soit-II. Toutefois, cette conclusion sou-(10) Vaét'hanan 4, 4.

- (10\*) Ekev 1, 22 et commentaire de Rachi, à cette référence.
- (11) Commentaire de Rachi sur le verset Tavo 26, 3.

lève la question suivante : quel est le fait nouveau que Moché notre maître observa en "ce jour" et qui n'existait pas au préalable ?

L'explication de tout cela nous permettra de répondre aux questions posées au paragraphe 2. La raison pour laquelle le Séfer Torah fut confié à la tribu de Lévi et non à tout Israël est bien évidente. Cette tribu avait été séparée de tout Israël afin d'effectuer le service sacré. Il avait été dit à ses membres qu'ils n'auraient pas de part et pas d'héritage en Terre Sainte(12), car ils étaient : "la légion(12\*) du Roi", du Saint béni soit-Il. Cette légion est chargée de préserver la pratique de Sa Torah(13). Elle devait donc enseigner la Torah aux enfants d'Israël(13\*).

Les versets que Rachi cite ici établissent clairement que le Séfer Torah fut donné aux Léviim "qui portent l'arche d'alliance de l'Eternel" et l'argument soulevé fut uniquement : "pourquoi en fais-tu la possession de ceux qui appartiennent à ta tribu ?". Il est bien clair que les membres de la tribu de Lévi enseignaient la Torah aux enfants d'Israël et, de cette façon, ils les "possédaient". En revanche, pourquoi devaient-ils "posséder" également la Torah ?

La conséquence que cela pouvait avoir et leur crainte étaient les suivantes : "demain, ils nous diront : ce n'est pas à vous qu'elle a été donnée". Après l'entrée en Erets Israël et le début de la répartition des "parts et héritages" revenant à chacun, puis le travail de la terre, les membres de la tribu de Lévi pourraient dire, en effet : "ce n'est pas à vous qu'elle a été donnée", bien que vous soyez liés à la Torah et astreints à la pratique de ses Mitsvot. Vous ne pouvez donc pas la "posséder", puisque nous le faisons, ce qui veut bien dire qu'elle nous a été donnée.

La réponse à cet argument est la suivante : "nous nous sommes tenus sur le Sinaï", à partir de Roch 'Hodech Sivan. Puis, ils proclamèrent : "Tout ce qu'a dit l'Eternel, nous le ferons", en réponse à : "et maintenant, si maintenant vous vous engagez" (14). Ainsi, "nous avons reçu la Torah", tout d'abord, puis, par la suite : "elle nous a été donnée".

Quand Moché entendit tout cela, il "en conçut de la joie et c'est à ce pro-

Ce pa

à l To

M

dé

<sup>(11\*)</sup> Reéh 13, 5. Voir le Likouteï Si'hot, tome 14, à partir de la page 55.

<sup>(12)</sup> Choftim 18, 1.

<sup>(12\*)</sup> Commentaire de Rachi sur le verset Bamidbar 1, 49.

<sup>(13)</sup> Comme le dit clairement le verset Tissa 32, 26.

<sup>(13\*)</sup> Comme le dit clairement le verset 33, 10 : "Ils enseigneront Tes Jugements à Yaakov et Ta Torah à Israël".

pos qu'il leur dit : aujourd'hui, j'ai compris que vous êtes attachés à D.ieu, désireux de Lui". Non seulement les enfants d'Israël rendaient grâce à D.ieu pour Ses miracles, comme on l'a dit, mais ils avaient, en outre, conscience de Ses bienfaits. Ils étaient donc bien : "attachés à D.ieu, désireux de Lui".

7. Par la suite, Rachi reproduit les mots : "vous êtes parvenus en cet endroit" et il explique : "actuellement vous vous voyez dans la grandeur et l'honneur". L'explication de cette affirmation est la suivante. Les mots : "vous êtes parvenus en cet endroit" semblent superflus, car si l'intention du verset est de poursuivre le récit des miracles de D.ieu, la victoire dans la guerre contre Si'hon et Og dont il est question tout de suite après cela, pourquoi dire, au préalable : "vous êtes parvenus en cet endroit"?

Rachi en déduit que l'objet de ce verset n'est pas la suite du récit des miracles, mais bien l'introduction d'un élément nouveau(15), justifiant que Moché ait dû mettre en garde les enfants d'Israël, à ce moment, afin qu'ils s'attachent à D.ieu.

Jusqu'alors, les enfants d'Israël étaient tributaires des bienfaits de D.ieu, au quotidien(16), car il ne leur restait pas de manne pour le lendemain. Il était donc relativement improbable qu'ils "rejettent l'Eternel". En revanche, après être parvenus "en cet endroit", à la fin et à la conclusion de la période qu'ils avaient passé dans le désert, alors qu'ils pénétraient dans une contrée habitée(17), dans laquelle ils n'auraient plus besoin de manne, "vous vous voyez dans la grandeur et l'honneur". Il y avait donc lieu de craindre que, le temps passant, les bienfaits de D.ieu n'apparaissent plus à l'évidence. Ainsi, les enfants d'Israël gagneraient leur vie de façon naturelle, "tu rassembleras ton blé, ton vin et ton huile". Dès lors, "vous rejetterez l'Eternel et vous gonflerez votre cœur", comme l'indique le verset précédemment cité(18): "ton cœur sera hautain et tu oublieras. Tu diras: ma force et la puissance de ma main ont accompli cette prouesse pour moi"(15).

Rachi précise : "dans la grandeur et l'honneur" afin de souligner encore plus clairement le risque d'avoir : "le cœur hautain". En effet, la grandeur est éprouvée par l'homme qui est conscient de sa propre importance, alors que l'honneur émane d'autres personnes. C'est pour cela que ces deux termes à

<sup>(14)</sup> Commentaire de Rachi sur le verset Yethro 19, 5.

<sup>(15)</sup> Voir, à ce sujet, le Séfer Ha Zikaron du Rav A. Bekrat Ha Lévi, à cette référence.

<sup>(16)</sup> Bechala'h 16, 4.

<sup>(17)</sup> Bechala'h 16, 35.

la fois sont mentionnés ici. Non seulement les enfants d'Israël considèreront leur propre grandeur, puisque, parvenant dans une contrée habitée, parmi d'autres peuples, celle-ci pourrait être réduite, dès lors que : "vous êtes la minorité d'entre les nations" (19), mais, en outre, ils recevront les marques d'honneur de ces peuples qui les entourent.

Aussi, quand ils parvinrent "dans cet endroit" et durent adopter un comportement naturel, il était nécessaire de les mettre tout particulièrement en garde: "vous garderez les termes de cette alliance".

8. Toutefois, une question se pose encore. Il est dit que : "vous êtes parvenus en cet endroit" tout de suite après avoir rappelé que : "Et, Si'hon sortit", le récit de la guerre de Si'hon et Og, un miracle et également un bienfait qui survint aux enfants d'Israël, à la suite des miracles et des bienfaits qui se passèrent avant cela. Dès lors, comment interrompre ce récit par : "vous êtes parvenus dans cet endroit", soulignant la fin de la période précédente et l'entrée dans une contrée habitée, l'adoption du comportement naturel(20) ?

La réponse est la suivante. Il résulte de cette analyse que le récit de la guerre de Si'hon et Og est introduit ici non pas pour souligner son aspect miraculeux, mais, bien au contraire, comme un événement susceptible de développer chez les enfants d'Israël la conscience de leur grandeur et de leur honneur. En effet, ils avaient conquis le territoire de Si'hon et Og, qui devint, comme le dit la suite du verset, l'héritage de Réouven.

Ce qui vient d'être exposé nous permettra de comprendre la différence entre le récit de cette guerre, dans notre Paracha et celui de la même guerre, au préalable, dans la Parchat Devarim(21), de même que dans le Na'h(22). En effet, le verset précise, dans la Parchat Devarim(23) : "Et, l'Eternel notre D.ieu l'a placé devant nous et nous l'avons frappé", "l'Eternel notre D.ieu l'a placé dans nos mains et nous l'avons frappé" (24), soulignant que la victoire émanait de D.ieu. En revanche, le présent verset indique : "nous l'avons frappé et nous avons pris", sans dire que cette victoire était le fait de D.ieu, comme on l'a vu. Le but de ce verset est donc bien de souligner les possibilités que les enfants d'Israël se considèrent comme "grands" et "honorés", "ma force et la puissance de ma main", "nous l'avons frappé".

<sup>(18)</sup> Ekev 8, 14-17.

<sup>(19)</sup> Vaét'hanan 7, 7.

<sup>(20)</sup> Selon la question du Réem, à cette référence.

- 9. Les questions suivantes se posent encore :
- A) Nous avons vu l'explication : "Et, l'Eternel ne vous a pas donné un cœur pour savoir : pour prendre conscience des bienfaits du Saint béni soit-Il". Or, la formulation du verset, "l'Eternel ne vous a pas donné", semble indiquer que l'obstacle émane de D.ieu et non des enfants d'Israël (25).
- B) Nous avons vu l'explication : "jusqu'à ce jour : c'est en ce jour que Moché donna le Séfer Torah" :
- 1. Il en résulte que : "jusqu'à ce jour" veut dire ici : "ce jour non compris", ce qui est le contraire de la signification que cette expression reçoit par ailleurs.
- 2. Il en découle, en outre, que le verset de la Parchat Vayéle'h relatif au Séfer Torah, "et il le donna aux Cohanim", est antérieur à celui de notre Paracha: "Et, Moché dit: en ce jour, tu es devenu un peuple" (26).
- C) Nous avons vu l'explication : "Et, vous êtes parvenu à cet endroit : actuellement vous vous voyez dans la grandeur et l'honneur". Si le but de ce verset était de montrer le changement de leur situation du fait de leur arrivée dans une contrée habitable et leur adoption du comportement naturel, au point que l'on puisse redouter qu'ils rejettent D.ieu, ce qui justifie la mention du récit de la guerre de Si'hon et Og, qui fut un miracle évident, comme le disaient les versets de la fin de la Parchat 'Houkat et le commentaire de Rachi(27), il aurait été suffisant de dire : "vous êtes parvenus en cet endroit", qui est une contrée habitée. De ce fait, il s'avéra nécessaire de les mettre en garde : "Vous garderez les termes de cette alliance".

En conséquence, c'est précisément après avoir appris le commentaire du verset : "Vous êtes parvenus en cet endroit" que l'on peut s'interroger sur le <u>sens de l'exp</u>ression : "l'Eternel ne vous a pas donné un cœur pour savoir". Il

- (21) 2, 24 et versets suivants.
- (22) Choftim 11, 21.
- (23) 2, 32.
- (24) 3, 3.
- (25) Voir, à ce sujet, le Maskil Le David, à cette référence. On peut expliquer, bien que difficilement, que les enfants d'Israël ne prirent pas conscience des bienfaits de D.ieu, parce qu'll ne leur accorda pas la force d'y parvenir par leur propre effort.
- (26) On peut rappeler, cependant, que la Torah n'est pas énoncée dans l'ordre chronologique, comme le constate le commentaire de Rachi sur le verset Béréchit 3, 6 et à beaucoup d'autres références encore. Néanmoins,

faut donc dire: "Autre explication, D.ieu vous a donné un cœur pour savoir, car nul ne perçoit pleinement son maître et la sagesse de son enseignement jusqu'à la quarantième année. C'est pour cela que D.ieu ne vous en n'a pas voulu jusqu'à ce jour. En revanche, désormais il vous en voudra. De ce fait, vous garderez les termes de cette alliance". Ceci permet, en effet, de répondre à toutes les questions qui ont été soulevées à propos de la première explication:

- A) "L'Eternel ne vous a pas donné", car c'est Lui Qui a créé l'homme et lui a donné un cœur tel qu'il ne parvienne pas à la compréhension avant que ce soit écoulé un délai de quarante ans.
- B) "Ce jour" fait partie des quarante ans et en est la conclusion. Jusqu'alors, les enfants d'Israël n'avaient pas "un cœur pour savoir". L'expression : "jusqu'à ce jour" signifie donc bien : "ce jour compris", comme c'est le cas, de façon générale. Ainsi, "D.ieu ne vous en n'a pas voulu jusqu'à ce jour. En revanche, désormais il vous en voudra".
- C) Le récit de la guerre de Si'hon et Og fait suite aux miracles qui sont décrits par les versets précédents. En effet, "Désormais, vous avez un cœur pour savoir. Vous devez donc méditer à tous ces miracles. De ce fait, vous garderez les termes de cette alliance".
- 10. Ce qui vient d'être dit nous permet de comprendre également pourquoi Rachi ajoute, dans cette explication : "etc.", alors qu'il ne le fait pas dans sa première explication, qui était une mise en garde de Moché, afin que les enfants d'Israël ne rejettent pas D.ieu. En la matière, les détails du verset : "Et, vous garderez" importent peu et il suffit d'en retenir l'idée générale, "vous garderez les termes de cette alliance", ce qui est le contraire du rejet de D.ieu. En revanche, selon la seconde explication, la mise en garde de Moché était motivée par le fait qu'ils percevaient désormais leur maître et la sagesse de son enseignement. Ainsi, "il vous en voudra désormais et, de ce fait, vous garderez les termes de cette alliance. Vous les ferez, car vous percevrez

cette explication semble difficile à admettre car, selon elle, il s'agirait bien d'un même sujet, le récit de la transmission du Séfer Torah. On verra, à ce propos, le Likouteï Si'hot, tome 7, page 119, à la note 13, qui dit que le commentaire de Rachi sur la Torah respecte effectivement un ordre chronologique dans un même sujet de la Torah.

votre maître, vous comprendrez tout ce que vous ferez, puisque vous aurez connaissance de la sagesse de son enseignement".

Toutefois, selon cette seconde explication, le verset : "Vous parviendrez en cet endroit" est difficile à comprendre. En effet :

A. ces mots sont totalement inutiles, car le changement, à l'avenir, ne dépend pas de leur arrivée "en cet endroit", mais bien de la fin des quarante ans,

B. pourquoi la phrase : "vous êtes parvenus..." fait-elle une interruption entre la description des miracles précédents et celui de la guerre contre Si'hon et Og ?

C'est la raison pour laquelle Rachi ne cite cette explication qu'en seconde position, la première étant essentielle car elle est la plus proche du sens simple du verset.

11. On trouve aussi, dans ce commentaire de Rachi, le "vin de la Torah". La première explication souligne la nécessité de prendre conscience des bienfaits du Saint béni soit-II, comme on l'a dit. Ceci inclut les miracles auxquels on est déjà habitué et qui sont devenus naturels. Car, c'est grâce à cette prise de conscience que l'on peut s'attacher à D.ieu. On comprend ainsi pourquoi Rachi parle des : "bienfaits du Saint béni soit-II" et non des : "bienfaits de l'Eternel (Avaya)", ce qui lui aurait permis de reprendre la formulation du verset, car le Nom Avaya fait allusion à la Divinité Qui transcende la nature, "Il a été, Il est et Il sera simultanément" (28). En revanche, le Saint béni soit-Il reçoit l'interprétation suivante (29). "Saint" signifie que D.ieu est séparé des mondes, alors que : "béni" fait allusion à Sa révélation ici-bas, au sein de ces mondes, c'est-à-dire aux bienfaits et aux miracles de D.ieu, qui apparaissent dans le comportement et la nature du monde (30).

Il en est de même à la conclusion de la parole suivante : "J'ai compris que vous êtes attachés à D.ieu (Makom), désireux de Lui". Les enfants d'Israël percevaient également la révélation de D.ieu au sein de l'espace, Makom, du monde(31), du comportement naturel. Ils furent donc convaincus d'être : "attachés à D.ieu, désireux de Lui".

Lorsque les enfants d'Israël se trouvaient encore dans le désert, ils n'étaient pas réellement confrontés à l'épreuve, au manque de prise de

<sup>(27) 21, 17</sup> et versets suivants. Commentaire de Rachi sur les versets 21 14-17 et 25, 33.

<sup>(28)</sup> Zohar, tome 3, à la page 256b. Chaar Ha l'houd Ve Ha Emouna, chapitre

conscience des bienfaits du Saint béni soit-II. Puis, ils entrèrent en Terre Sainte, une contrée habitée et, dès lors, ils cessèrent de recevoir la manne, ils commencèrent à conquérir le pays et ils se consacrèrent aux activités du monde, en empruntant les voies de la nature. Il était donc concevable qu'ils rejettent D.ieu. C'est pour cela que Moché les mit en garde : "Vous garderez les termes de cette alliance". Malgré le voile et l'occultation inhérents au comportement naturel, il faut donc garder l'alliance, se soumettre à D.ieu au-delà de toute rationalité(32). C'est de cette façon que l'on supprime le voile imposé par la nature.

Cependant, une question se pose encore. Le monde a été créé en intégrant le voile et l'occultation de la nature, faisant obstacle à la révélation de D.ieu. Comment les enfants d'Israël parviendraient-ils à surmonter une telle situation ?

C'est pour cela que Rachi poursuit sa seconde explication en disant : "nul ne perçoit pleinement son maître et la sagesse de son enseignement jusqu'à la quarantième année" alors que, par la suite, on y parvient. A l'issue de la quarantième année, avant leur entrée en Terre Sainte, les enfants d'Israël acquirent, de par la nature même de la création du monde, de l'homme et du cœur implanté en lui, la perception de leur maître. La vigueur de leur service de D.ieu s'en trouva accrue, ils eurent : "un cœur pour savoir". De la sorte, "vous comprendrez tout ce que vous ferez" et percevrez la Divinité de la manière la plus profonde. Bien plus, il est précisé ici : "tout ce que vous ferez" et l'on peut penser qu'ils comprirent également le détail des Mitsvot(33), afin que : "toutes tes actions soient pour le Nom de D.ieu".

C'est la relation qui peut être faite entre les deux explications de ce commentaire de Rachi. Une force est donnée pour briser le voile et l'occultation, jusqu'à prendre conscience des bienfaits du Saint béni soit-II, y compris au

<sup>7,</sup> à la page 82a.

<sup>(29)</sup> Voir, notamment, le Likouteï Torah, Parchat Tazrya, à la page 22c et Chir Hachirim, aux pages 5c, 40c et suivantes.

<sup>(30)</sup> Car, les miracles prenant une apparence naturelle prennent leur source plus haut que l'enchaînement des mondes. Toutefois, ils s'introduisent dans les voies de la nature et, bien plus, ceci fait la preuve que la source de la lumière et la révélation céleste émanent de stades particulièrement élevées, comme l'explique le Torah Or, à la page 91a. A la même référence, on consultera, notamment, la page 93a-c.

<sup>(31)</sup> Voir le Likouteï Si'hot, tome 14, à partir de la page 97.

sein du comportement naturel. Cela est effectivement possible grâce à la lumière accrue, la connaissance et la sagesse que les enfants d'Israël reçurent à l'issue de la quarantième année. C'est alors qu'ils perçurent leur maître et la sagesse de son enseignement.

A l'inverse, pour que cette perception soit satisfaisante, elle doit être précédée par la soumission à D.ieu, comme le souligne la première explication : "Vous garderez les termes de cette alliance". Même dans une situation en laquelle il est encore nécessaire de mettre en garde contre un rejet de D.ieu, la soumission permet effectivement de garder les termes de l'alliance.

12. Il est aussi un autre point, appartenant également à ce "vin de la Torah". Dans son commentaire de la Torah, Rachi dit : "un homme ne perçoit pas son maître et la sagesse de son enseignement". Par contre, dans son commentaire de la Guemara(34), il écrit : "perçoit son maître et son discernement". Il nous faut donc comprendre la raison de ce changement. En outre, comment trouver, dans le verset, une allusion à tous ses aspects ?

L'explication est la suivante(35): "un cœur pour savoir, des yeux pour voir et des oreilles pour entendre" correspondent aux trois forces de l'intellect, 'Ho'hma, la découverte, Bina, l'analyse et Daat, la connaissance. La vision correspond à 'Ho'hma, qui permet de voir par l'esprit, l'audition à Bina, qui suscite la compréhension effective et le savoir, à Daat.

Rachi fait donc allusion ici à la compréhension profonde, qui est définie par la fin de ce verset : "Vous garderez et vous comprendrez tout ce que vous ferez", de sorte qu'il en résulte une action concrète. C'est alors que la perception est totale, qu'il en résulte une conclusion, la Hala'ha, concrètement applicable à l'action concrète(36).

Par contre, dans son commentaire de la Guemara, Rachi remplace l'ensei-

<sup>(32)</sup> Voir, notamment, le Torah Or, à la page 13c et le Likouteï Torah, Parchat Nitsavim, à la page 44b.

<sup>(33)</sup> On consultera l'explication bien connue du Guide des Egarés, tome 3, au chapitre 26, selon laquelle on ne peut pas justifier logiquement chaque détail des Mitsvot. On verra aussi Iguéret Ha Kodech, chapitre 19, à la page 128a, qui dit : "Les raisons des Mitsvot n'ont pas été révélées et, les quelques unes qui l'ont été...". Il est clair qu'il fait essentiellement allusion à l'explication de l'aspect spécifique des Mitsvot. En effet, la majeure partie des Mitsvot, et non uniquement quelques unes, appartiennent aux catégories des Jugements et des Témoignages. En tout état de cause, nous ne comprenons pas le détail des Mitsvot et l'on peut penser qu'en surmontant

gnement par le discernement. En effet, la Guemara applique les termes de ce verset également à Moché, qui lui-même parvint effectivement à la perception du Maître à l'issue de ces quarante ans(37). Il est donc difficile de penser qu'au préalable, Moché ne disposait pas de "l'enseignement". De fait, on sait qu'il émanait lui-même de la Sefira de 'Ho'hma(38). C'est pour cela que Rachi parle de perception et de discernement, correspondant à Bina et Daat.

les épreuves, on parvient effectivement à la connaissance, comme l'explique le Likouteï Torah, Parchat Vaét'hanan, à la page 19b, on peut donc "comprendre tout ce que l'on fait", y compris dans le détail des Mitsvot.

<sup>(34)</sup> Traité Avoda Zara 5b.

<sup>(35)</sup> Voir le Likouteï Si'hot, tome 8, aux pages 337 et 338, de même que dans les références qui y sont indiquées.

<sup>(36)</sup> C'est ce que disent nos Sages, dans le traité Erouvin 13b: "Dans la génération de Rabbi Meïr, nul n'était comme lui. Pourquoi donc la Hala'ha n'at-elle pas été tranchée selon son avis ? Parce que ses amis ne suivaient pas son raisonnement jusqu'au bout". De fait, pour trancher la Hala'ha, il est effectivement nécessaire d'aller jusqu'au bout du raisonnement.

<sup>(37)</sup> Voir le commentaire de Rachi sur le traité Avoda Zara 5b, qui dit : "Mo-

Cette Si'ha est offerte par

## M. et Mme Chmouel KULSKI

à l'occasion de la première coupe de cheveux de leur fils

## Morde'haï Chimon 'ha

le 2 **E**lloul 5764

ainsi que pour le mérite de son frère et de ses sœurs.

<sup>(7)</sup> Voir, à ce propos, la lettre n°516, dans les Iguerot Kodech du Rabbi.

<sup>(8)</sup> Par la Techouva, à son stade le plus parfait.

<sup>(9)</sup> Voir, à ce propos, la lettre n°448, dans les Iguerot Kodech du Rabbi.

<sup>(10) 1876,</sup> du Rabbi Maharach.

<sup>(11)</sup> De la même étymologie que 'Hazor, retourner.

<sup>(12)</sup> Ces quatre animaux ne possèdent qu'un seul des deux signes de pureté. Ils ruminent ou bien ont le sabot fendu.

<sup>(13)</sup> Voir, à ce propos, la lettre n°200, dans les Iguerot Kodech du Rabbi.

<sup>(1)</sup> Que le destinataire de cette lettre n'approuve pas.

<sup>(2)</sup> En l'occurrence, le fait de se contenter de publier des livres, sans rechercher à exercer sur le public l'influence que l'on pourrait avoir.

<sup>(3)</sup> Eut pour effet de détruire le Temple.

<sup>(4)</sup> Qui fut décernée au peuple d'Israël lors de la sortie d'Egypte, du fait de sa soumission à D.ieu.

<sup>(1)</sup> Consistant à écarter les Juifs qui, pour l'heure, ne pratiquent pas les Mitsvot.

<sup>(2)</sup> En offrant l'intégralité de la Torah à ceux qui n'ont d'autre qualité que d'avoir été créés par D.ieu.

<sup>(3)</sup> Au moyen de compromis.

<sup>(1)</sup> Voir, à ce sujet, la lettre n°8297, dans les Iguerot Kodech du Rabbi.

<sup>(2)</sup> Le Rabbi souligne, dans cette lettre, les mots : "tous", "pratique importante" et "tous".

<sup>(3)</sup> Selon la manière, la "mesure ", dont on agit envers Lui, comme l'explique la Pessikta Zouta sur le verset Chemot 3, 6.

<sup>(4)</sup> Voir, à ce sujet, le Likouteï Si'hot, tome 33, à partir de la page 95. (5) La faute du veau d'or.

<sup>(6)</sup> Voir les lois de l'étude de la Torah de l'Admour Hazaken, chapitre 4, au paragraphe 3.

<sup>(7)</sup> Dans le traité Bera'hot 28b.

<sup>(8)</sup> Et, soulignent que, si une telle permission n'avait pas été donnée, les hommes n'auraient pas hésité à transgresser l'interdit de la Torah.

<sup>(9)</sup> Tant que tu n'es pas à sa place.

<sup>(10) 133, 2.</sup> 

<sup>(11)</sup> On verra, en particulier, à ce sujet, le traité Meguila 19b, le Yerouchalmi, dans le traité Péa, chapitre 1, au paragraphe 4 et le Midrash Chemot Rabba, au début du chapitre 47.

<sup>(12)</sup> Voir le traité Bera'hot 60b.